

## Communiqué de Presse

### **Recommandations et propositions MIQYES de la santé de la PME 2019-2020, spécial COVID-19**

La CONECT et le PNUD en partenariat avec le cabinet HLB, ont présenté le mercredi 23 septembre 2020 à Tozeur, les résultats de la 4<sup>ème</sup> édition de MIQYES, le baromètre de la santé de la Petite et Moyenne Entreprise (PME) tunisienne, édition spéciale COVID-19.

Dans cette 4<sup>ème</sup> édition, le MIQYES a fait le diagnostic des PME en 2019 et a surtout mesuré l'impact de la COVID-19 et du confinement sur la situation des PME au milieu du 4<sup>ème</sup> trimestre 2020. L'enquête, qui s'est déroulée entre le 03 août et le 04 septembre 2020, a ciblé un échantillon représentatif de 500 PME employant de 6 à 199 salariés.

Les résultats de cette édition spéciale du MIQYES COVID-19 mettent en exergue les difficultés économiques des PME. Ainsi, 90% des entreprises interrogées ont ressenties un impact suite à la crise sanitaire avec, pour 34% un arrêt de leur activité. Très peu d'entreprises avaient un plan de préparation aux crises (20% et 15% l'ont utilisé). 51% des entreprises n'ont pas pu adapter leur activité au contexte et 18% des entreprises interrogées n'ont pas repris leur activité, tandis que 50% ont une reprise très lente.

Les parties prenantes présentes à la conférence, ainsi que le panel d'experts intervenants, ont formulé des recommandations avec une forte insistance sur la nécessité d'agir en urgence sur le court terme.

Les recommandations portant sur des actions à court terme se résument dans les points suivants :

- Actualiser l'évaluation du besoin de l'économie en liquidités ;
- Mieux identifier les mécanismes d'assistance aux PME et ne pas se limiter au financement bancaire, sachant qu'une grande partie des PME (70% à 80%) n'est pas engagée auprès des banques selon le dernier sondage (fait par one to one) ;
- Reporter le paiement des échéances fiscales et sociales et/ou généraliser le recours aux échéanciers de paiement ;
- Faciliter l'accès aux mécanismes de financement en capital innovants et opérationnaliser rapidement le financement soutenu par la Caisse des dépôts et consignations ;
- Injecter de l'argent dans l'économie, notamment dans les secteurs fragiles, saisonniers, à forte concentration de TPE/PME, non éligibles au financement bancaire, comme ceux en lien avec le tourisme et l'artisanat, l'agriculture, l'événementiel, les foires et salons, les spectacles, la culture, etc.
- Mettre en avant les mécanismes de financement alternatifs au système bancaire en appuyant les initiatives de crowdfunding, de financement de l'économie sociale et solidaire, des start-ups ;
- Accélérer l'attribution des aides gouvernementales et les rapprocher de leurs véritables bénéficiaires par des mécanismes simplifiés et rapides, non liés au secteur bancaire. La poste et les recettes des finances pourraient en être les leviers.

Il est également important de restaurer la confiance en les institutions de l'Etat, de simplifier les procédures administratives et d'entreprendre des réformes sur le moyen et le long terme telles que :

- Digitaliser davantage les services administratifs et la relation des entreprises avec les agences et les institutions publiques ;
- Instaurer des banques/fonds d'investissement à vocation régionale ;
- Favoriser les mécanismes de levée de fonds d'impact (pour mobiliser les investissements dans la RSE, dans l'Economie Sociale et Solidaire) ;
- Moderniser le système bancaire et lui permettre de se doter des moyens de gérer les crédits accordés aux PME.

Ainsi, le tissu économique tunisien traverse aujourd'hui une crise aigüe dont les frais sont payés par les TPME. Néanmoins, il est toujours possible de sauver l'économie tunisienne à condition de prendre les mesures nécessaires et immédiates.



